

observations du public

Ouverture de la permanence du 9 juillet 2022

à JOK :

① M. [REDACTED] Président Gacou, dossier à suivre en fonction de la flore et la faune des rivières.

Est-ce que le porteur de projet a précisé dans le dossier d'étude la renise en état du terrain ?

Est que l'entreprise a une assurance ?

② M. [REDACTED] propriétaire et gérant de la SCT de Vignes est venu à cette permanence et a répondu à nos interrogations concernant les titres de propriétés des parcelles 0003, 0004, → 0010.

Une confirmation de M. [REDACTED] concernant la commune de Joffe de Grand, qui n'est absolument pas propriétaire d'une des parcelles du projet.

Les Trois Baup euphytédiques sont aux noms de la SCT de Vignes, Monsieur DETORAI (SOULSIE) et M. GRANDMANGIN.

